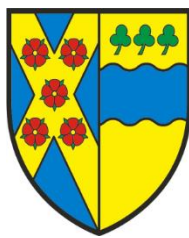


Commune de Collonges



Convocation de l'assemblée primaire

Le conseil municipal vous présente le budget de l'exercice 2025.
Il vous invite à l'**assemblée primaire** du :

Mardi 10 décembre 2024 à 20h00 – Salle Prafleuri

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 11 juin 2024.
3. Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 1'500'000.00 pour la réhabilitation du canal de Collonges.
4. Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 520'000.00 pour l'assainissement des chemins agricoles.
5. Présentation du plan financier 2025-2028.
6. Présentation du budget 2025 de la municipalité.
7. Présentation des investissements les plus importants.
8. Approbation des décisions fiscales 2025.
9. Approbation du budget 2025 de la municipalité.
10. Divers.

Le budget 2025, le procès-verbal de la dernière assemblée primaire et les documents relatifs aux demandes d'octroi de crédits d'engagement (réhabilitation du canal et assainissement des chemins agricoles) peuvent être consultés au bureau communal, ainsi que sur le site internet de la commune, www.collonges.ch, dès le jeudi 21 novembre, en fin de journée.